

- **1^{er} projet de règlement numéro 2026-190-08** modifiant le règlement numéro 2009-190 intitulé Plans d'implantation et d'intégration architecturale, ayant pour objet de prévoir les objectifs et les critères d'évaluation pour toute nouvelle demande de construction ou de rénovation dans la zone mixte (résidentielle et commerciale) M-6 (lot 4 159 739 : église, presbytère et lot résiduel). La zone P-2 (bureau de Postes Canada sur l'avenue du Curé-Dupuis), quant à elle, ne sera plus assujettie au PIIA.

Une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlements se tiendra le mercredi 29 avril 2026 à 19 h dans la Grande salle du Centre communautaire situé au 45, rang de la Montagne à Mont-Saint-Grégoire.

Au cours de cette assemblée, les projets de règlements seront expliqués et les personnes ainsi que les organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.

Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire (2^e étage du Complexe municipal) durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Lesdits projets de règlements sont également disponibles sur le site Internet de la Municipalité au www.mmsg.ca dans la section « Urbanisme » sous la rubrique « Règlements d'urbanisme » dans la catégorie « Projets de règlements ».

Le projet de règlement numéro **2026-185-36** contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Les zones concernées et les zones contiguës sont les suivantes :

- Les zones concernées sont les zones **M-6** et **P-2**;
- Les zones contiguës sont les zones **Rc-1**, **Ra-8**, **TA-5**, **M-3**, **M-4**, **M-2** et **Ra-9**.

Le projet de règlement numéro **2026-190-08** ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Vous pouvez consulter le plan de zonage au bureau de la Municipalité afin d'obtenir de plus amples informations.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 9^e jour du mois d'avril 2026.



Manon Donais, directrice générale
et greffière-trésorière